

Paris, le 17 mai 2006

Communiqué de Presse

Vivendi fait aujourd'hui l'objet de rumeurs évoquant une « offre » qui aurait été transmise à la société. Ces rumeurs ont notamment été relayées par plusieurs dépêches d'agences.

Comme cela a été précisé dans le communiqué de presse de Vivendi, diffusé ce matin avant l'ouverture du marché, Sebastian Holdings a récemment adressé à la société un document présentant une démarche alternative à la stratégie poursuivie. En aucun cas, ces réflexions ne constituent un projet d'offre au sens des textes en vigueur.

En tout état de cause, le Conseil de surveillance et le Directoire ont écarté la démarche de démantèlement du groupe Vivendi qui inspire les réflexions de Sebastian Holdings. A l'inverse, ils viennent de réaffirmer la poursuite de la stratégie développée par Vivendi et présentée lors de l'Assemblée générale du 20 avril 2006, cette stratégie étant la mieux à même de créer de la valeur pour les actionnaires.

En outre, les mêmes rumeurs tendent à accréditer l'idée que ces réflexions auraient été menées en accord avec la société ou à sa demande ; cela est manifestement contraire à la vérité.

Dans ce contexte, Vivendi a alerté l'Autorité des Marchés Financiers.

Avertissement Important :

Vivendi Universal est une société cotée aux NYSE et Euronext Paris SA et le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions du US Private Sector Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi Universal auprès de la US Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des Marchés Financiers. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents enregistrés par Vivendi Universal auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de la US Securities and Exchange Commission sur le site web (www.sec.gov). Ils peuvent également obtenir gratuitement copie des documents auprès de Vivendi Universal. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de la diffusion du présent communiqué de presse.